COMMUNAUTÉ INTERCOMMUNALE CIEHL D'ÉQUIPEMENTS DU HAUT-LÉMAN

RAPPORT DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DE GESTION CHARGÉE DE L'EXAMEN DU BUDGET DE LA CIEHL POUR L'EXERCICE 2026

SÉANCE DU MERCREDI 5 NOVEMBRE 2025, À 18H30, À JONGNY Administration communale, Route de Châtel-St-Denis 38, SALLE DE LA BERGÈRE

Mesdames et Messieurs les Président-e-s, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Les représentant·e·s des Conseils communaux mentionné·e·s ci-dessous ont examiné avec attention, le 5 novembre 2025, à 18h30, à Jongny, le budget 2026 du Conseil administratif de la CIEHL.

Mesdames et Messieurs : Présent-e-s

Blonay - Saint-Légier Christian Ferrari Pascale Yoakim Chardonne

Marc **Payot**

Groves (suppléant) Bernard Corseaux Gremion Patricia

Marmier Jacques **Duchesne** Corsier Régis Roth Jongny Harry

Denise Yezid

Clavadetscher Montreux Carole

Yanick Hess La Tour-de-Peilz Margaux **Dubuis** Myriam Michel

Veytaux Caroline Gademann Natalia **Martino**

Excusé·e·s Mesdames et Messieurs :

Blonay - Saint-Légier Mirta Olgiati Pelet (suppléante)

Jacqueline Wassenberg (suppléante)

Chardonne Louis-Noé Burnat

Corseaux Frankie **Deloy Trüb** (suppléante)

Corsier Carvi Stucki

> Martin Eichenberger (suppléant)

Pilliard (suppléant) Jongny Julien **Montreux** Crittin (suppléant) Ambroise La Tour-de-Peilz **Dellas** (suppléant) Héraclès **Von Gunten** Vevey Diane

Anne-Francine Simonin

Jean-Marc Roduit (suppléant)

Veytaux Stefania-Gabriela **Dinklage** (suppléante)

ORDRE DU JOUR

- 1. Accueil
- 2. Liste de présences
- 3. Budget 2026 et préavis type y relatif
- 4. Divers
- 5. Prochaine séance

1. ACCUEIL

L'année législative 2025-2026 de la CIEHL étant placée sous la présidence de la Commune de Jongny, M. Harry Roth ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres de la Commission intercommunale de gestion qu'il préside. Il salue la présence de Mme Nicole Pointet, présidente du Conseil administratif (CA) de la CIEHL et syndique de Jongny qui présente brièvement sa commune et souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants. M. Roth adresse également ses remerciements à Mmes Colette Rossier et Nathalie Rapin, respectivement cheffe de service et adjointe au Service des affaire intercommunales de la Riviera, pour leur présence. Il précise enfin que Mme Denise Yezid, chargée de la rédaction du rapport, arrivera en cours de séance et qu'il assurera, d'ici là, la prise de note.

2. LISTE DE PRÉSENCE

M. Roth procède à l'appel (cf. liste en page 1) et cède la parole à Mme Rossier pour le point suivant de l'ordre du jour.

3. BUDGET 2026 ET PRÉAVIS TYPE Y RELATIF

Mme Rossier rappelle que les membres de la Commission intercommunale de gestion ont reçu par courriel le préavis type et le budget 2026 de la CIEHL en annexe de la convocation.

Elle précise que le budget ne présente aucun élément particulier, aucune demande de soutien n'ayant été déposée à ce jour et qu'il a été établi sur la base de la contribution des communes à CHF 5.-/ habitant·e pour un total de recettes de CHF 422'000.-. Aucun produit d'intérêts n'est prévu, en raison d'une conjoncture économique défavorable.

Comme chaque année, les charges demeurent globalement stables, à l'exception des frais bancaires revus à la hausse afin d'anticiper un éventuel retour à des taux d'intérêts négatifs. Le montant total prévisionnel de l'ensemble des charges s'élève à CHF 8'600.-.

Le résultat prévisionnel, soit un excédent de CHF 413'400.-, sera porté en augmentation du capital, lequel devrait atteindre CHF 2'439'035.- au 31 décembre 2026. Mme Rossier souligne qu'au vu des chiffres présentés, on constate que le montant de CHF 3 millions a bien été versé à la commune de Montreux pour la participation de la CIEHL aux travaux du 2m2c.

Le président ouvre ensuite la discussion et invite les membres à formuler leurs questions ou observations concernant le budget 2026.

M. Marmier demande s'il serait envisageable de prêter une partie des fonds de la CIEHL aux communes, moyennant un intérêt. Mme Rossier explique que la structure juridique de la CIEHL ne permet pas ce type d'opération. Elle précise qu'à sa connaissance, le SIGE (Service intercommunal de gestion des eaux) propose cette possibilité. Elle rappelle par ailleurs que, dans le cas d'octroi de soutien, les fonds doivent pouvoir rester facilement disponibles, citant en exemple les projets en attente comme les terrains de rugby et le tir à l'arc de la commune de Blonay – Saint-Légier, qui devraient faire l'objet de demandes officielles dans un avenir relativement proche. Elle rassure toutefois la commission en précisant que, lorsque des opportunités se présentent, le capital est placé à terme.

M. Duchesne s'interroge sur le caractère suffisant de la provision d'~1 ‰ prévue pour les frais financiers, compte tenu de la conjoncture économique annoncée. Mme Rossier indique que le budget repose sur une hypothèse prudente et qu'il a été établi au mois d'août déjà avec l'aide de l'adjoint au Service des finances de la Ville de Vevey. Elle précise toutefois qu'il convient de relativiser, le budget n'étant qu'une estimation et la disponibilité des fonds permettant d'absorber un dépassement.

La parole n'étant plus demandée, le président passe au vote. Le budget 2026 de la CIEHL est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

4. DIVERS

M. Roth demande s'il existe d'autres projets susceptibles d'être présentés prochainement. Mme Rossier répond qu'à ce jour, seuls les deux projets en cours, relatifs aux terrains de rugby et au tir à l'arc (mentionnés précédemment), pourraient faire l'objet d'une demande. Pour le reste, elle n'a connaissance d'aucune autre requête.

Une discussion s'engage ensuite au sujet des installations de Vevey-Corseaux Plage, lesquelles nécessiteraient un important rafraîchissement. M. Marmier conclut en rappelant que bien que l'infrastructure soit située sur le territoire de la commune de Corseaux, l'initiative pour lancer un projet de rénovation appartient à la commune de Vevey.

PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance de la Commission intercommunale de gestion relative à l'examen des comptes 2025 aura lieu le **mercredi 22 avril 2026**, à **18h30** à **Jongny**.

CONCLUSIONS

En conclusion de ce qui précède, c'est à l'unanimité que la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL vous propose, Mesdames et Messieurs les Président·e·s, Mesdames et Messieurs les conseillères et Conseillers :

- d'adopter le budget 2026 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

Au nom de la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL

Le président : La secrétaire : Harry Roth Denise Yezid

La séance prend fin à 18h50

Fait à Jongny, le 6 novembre 2025